

לכה דודי - חיי שרה

Le mot du Rav :

L'Épreuve dans l'Épreuve

Avraham Avinou et son fils Yts'hak, reviennent du Mont Moriah, d'où ils ont triomphé de la Dixième Épreuve. Alors qu'ils se dirigent vers Sarah pour lui annoncer la bonne nouvelle, ils sont surpris d'apprendre du Satan la mort de Sara.

S'agit-il d'une nouvelle épreuve ? La onzième épreuve ? Ou la mort de Sarah appartient-elle à l'épreuve du Sacrifice d'Yts'hak ?

Il faut prendre garde à la déformation de la vérité. En effet, le Satan a tout fait pour empêcher Avraham Avinou de réussir la Dixième Épreuve, mais il a échoué. Alors, il cherche par tous moyens à déstabiliser Avraham Avinou et à provoquer chez lui un sentiment de regret. Le Satan devance Avraham Avinou pour se rendre chez Sarah et lui annoncer que son fils Yts'hak n'a pas été agréé en sacrifice.

Sarah, déçue, rend l'âme. Le Satan s'est bien gardé de dire à Sara que Hachem a accepté le Sacrifice de son fils et que c'est Lui qui a ordonné à Avraham Avinou d'arrêter son geste, Tout en le complimentant et lui disant : « *Maintenant, Je Suis sûr que tu crains Hachem car tu ne M'as pas refusé ton fils unique* ».

Le verset 2 du chapitre 23 énonce qu' « *Avraham vint pour dire une oraison funèbre sur Sarah et pour la pleurer* ». Le Midrach demande : d'où Avraham Avinou est-il venu ? Du Mont Moriah. Il prononça des paroles élogieuses sur la défunte, pour lui attribuer tous les mérites de son triomphe. Avraham Avinou que le triomphe des dix Épreuves, était grâce au soutien moral de Sara. En particulier le mérite de la Dixième épreuve revient à Sara, pour avoir inculqués à Yts'hak son fils la qualité de dévouement pour Hachem : Messirout Nefech.

Loin de regretter son acte, ce qui aurait abouti à le dévaluer, comme le souhaitait le Satan, Avraham Avinou porta à la connaissance de tous que la réussite de la Dixième Épreuve revenait à son épouse Sarah.

La mort de Sara s'inscrit dans l'épreuve du sacrifice, qu'il à surmonté. Certes, Avraham avinou a pleuré sa femme, mais à aucun moment il n'à eu de regret pour la mitsva accomplie.

RAV MOCHE MERGUI - ROCH HAYECHIVA



Le Couple

Par Rav Imanouel Merqui

Il est peut-être utopique de parler de mariage dans une société qui n'encourage pas l'homme et la femme de se marier. Une société qui n'a pas d'interrogations autour de ce thème fabuleux qu'est le mariage ; mais qui a plutôt des idées établies et arrêtées, notamment à travers le "pacs", ou encore à travers le nombre croissant et alarmant de divorces que connaît notre génération. Le divorce de notre président de la République a fait beaucoup de vagues ces derniers jours et a relancé le débat autour de : la Famille, le Mariage et le Divorce. Au C.E.J. nous avons choisi d'étudier, tout au long de l'année (!), le thème du divorce qui, bien entendu, est intimement lié à celui du mariage. Chaque année lorsque je vois dans la rue les affiches publicitaires annonçant le salon du mariage je pense : voilà donc qu'il y a encore des gens dans notre société qui se préoccupent du mariage. Mais, je me questionne, combien de temps dure cette aventure ?! Si elle ne dure pas c'est tout simplement parce qu'on pense que le mariage c'est l'histoire d'un jour alors qu'en réalité elle est une histoire pour toujours. On ignore également quels sont les enjeux réels du mariage. Je dirais même plus : on veut, volontairement, désacraliser le mariage et le détacher de tous ses enjeux. On veut lui ôter toutes dimensions, pas obligatoirement saintes, mais plutôt véritables. On en arrive même, malheureusement, à faire des films soit disant relatant l'histoire du couple juif, et les gens dans leur naïveté absolue, gobe ce qu'on leur vend comme si ces cinéastes montraient l'aspect authentique du mariage juif selon la Tora. Il me faudrait bien plus qu'un court article pour traiter pleinement de ce sujet, surtout lorsque le Talmud lui a consacré 6 traités : *Yébamot*, *Kétouvoth*, *Guitin*, *Kidouchin*, *Sota* et *Nida*. Ce sont au total 930 pages de *guémara* sans compter les commentateurs et les décisionnaires qui s'y sont penchés. Alors soyons honnêtes et déduisons au moins deux points : 1) avant de dire ce que pense la Tora sur le couple homme-femme, étudions ses textes... ; 2) si la Tora en a tellement parlé c'est que "ce" couple est riche d'enseignements, d'enjeux lourds de conséquences et de valeurs et est à prendre très au sérieux.

Je ne peux taire mon article ne serait-ce que d'un seul texte talmudique à ce propos. On peut lire au traité *Yébamot* 62b un enseignement du maître *Rabi Tanh'oum* au nom de *Rabi H'amilaï*, sur lequel j'estime qu'il résume succinctement les différents aspects du mariage. Il dit : « Tout homme n'ayant pas de femme (comprendre : qui n'est pas marié) réside sans *Simh'a* – joie, sans *Bérah'a* – bénédiction, sans *Tova* – bonheur. A l'ouest (c'est ainsi que les maîtres du Talmud se trouvant en Irak – Babel, nommaient les Sages qui se trouvaient en Erets Israël) ils disaient : sans *Tora*, sans *H'oma* – barrière. *Rava bar Oûla* rajoutait : sans *Chalom* ».

Bien entendu tous ces dires sont fondés sur des versets de notre sainte et belle Tora ! Essayons de proposer une première analyse sur ces six points que le couple va développer.

- 1) **La Joie** – l'harmonie, l'entente, la compréhension mutuelle, le respect et l'amour.
- 2) **La bénédiction** - lorsqu'au sein du couple on a labouré la joie et tout ce qu'elle comprend, on ne peut que récolter la bénédiction. Un être humain peut connaître toute la réussite possible, si toutefois au sein du couple c'est le conflit permanent toute sa réussite s'évapore. Le contraire est vrai aussi : si on ne réussit pas dans la vie mais qu'on vit une vie de couple "équilibrée" c'est la plus belle des bénédictions. Cela parce que le couple est une valeur qui prime toutes les autres valeurs. Lorsqu'on fait des choix dans la vie on n'a pas le droit de négliger les conséquences et les répercussions que le couple subira. Le couple touche quelque chose de très sensible chez l'être humain, c'est là encore une raison qu'en son sein on y trouve la bénédiction.
- 3) **Le Bonheur** : parce que le couple s'inscrit dans l'intime, le profond, l'existentiel, le sensible. Rien comme le couple n'assure le bonheur.
- 4) **La Tora** : la maturité qu'on acquiert au sein du couple, le regard concret et pratique des choses qu'on apprend à travers l'aventure du mariage, sont essentiels pour la Tora.
- 5) **La Barrière** : c'est le point le plus passionnant pour notre société qui se dit libre, justement sans barrière, sans frein, sans limite. C'est en même temps la vraie raison pour laquelle aujourd'hui les gens refusent de se marier ; parce qu'ils rejettent toute barrière, or de nos jours tout ce qui est synonyme de barrière est, à tort, symbole de frustration, de contrainte. Le monde actuel est un peu comme un adolescent qui vit dans le "laisse moi faire ma vie".
- 6) **Le Chalom** : c'est le paradoxe du mariage. Celui-ci étant mal vécu on n'y trouve pas la paix, bien au contraire il sera source de conflit permanent. Ce que l'homme vit comme un combat la Tora y voit plutôt une source de paix. Le divorce n'est pas la solution pour trouver tranquillité, il est bien trop souvent – je ne dis pas tout le temps – une échappatoire, une fuite. Fuite de l'autre. Fuite de soi. Fuite de la paix.

Ces six points peuvent être lus de deux façons. La première en mettant la joie (n°1) au premier plan pour ainsi évoluer jusqu'à la paix (n° 7). La seconde, en mettant la joie (n° 1) comme point d'arrivée et la paix (n° 7) comme point de départ. Ces deux lectures sont possibles et fonctionnent très bien au sein du couple.

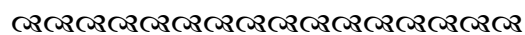
On pourrait peut-être même proposer une troisième lecture : mélanger ces six concepts, sans admettre obligatoirement qu'il y a un ordre évolutif ; se sont six points nécessaires, fondamentaux, indispensables pour le bon fonctionnement du couple.

L'aventure du couple s'arrête-t-elle là ?

Certainement pas ! Nous n'avons pas abordé l'aspect intime de celui-ci. La pudeur quant à ce sujet n'autorise pas d'en parler si ouvertement davantage. Je dis bien pudeur et non tabou !!! Je noterais seulement qu'à la suite du texte talmudique précité, le Talmud poursuit cette étude par l'analyse de cette intimité... Nous avons là traité uniquement, et partiellement, de l'aspect "moral" du couple. Si cet aspect n'est pas le seul concernant le couple il n'est certainement pas négligeable. Lorsqu'un couple "va mal" il doit, entre autre, réviser un de ces six points, voire les six... Puisque ces six notions participent à la constitution du couple...

Revenons à notre *paracha*. Tout d'abord les Pères et les Mères dont la Tora traite dans ce livre de *Béréchit*, ont une vie de couple passionnante, enrichissante, pleine d'échanges. Chacune des sections de ce premier livre de la Tora relate l'histoire d'un, voire plusieurs, couple. Ces personnages grandioses vivaient dans un monde semblable au notre, et, en parallèle de leur histoire ils géraient leur couple. Notre *paracha* touche un point essentiel et délicat dans l'histoire du couple. Au chapitre 24 verset 1 la Tora annonce : « Et Avraham se faisait vieux, et D'IEU bénit Avraham dans tout ». *Rachi* traduit l'expression "dans tout" par : un fils, puisque ces deux termes sont de valeurs numériques égales.

Rachi poursuit : « Après qu'il a eu un enfant, il se devait de le marier ! ». Voilà un point très sensible : quelle place occupent les parents dans le mariage de leurs enfants ??? J'en déduis seulement, dans un premier temps, que les parents ont un rôle à y jouer, ils doivent tout au moins s'en préoccuper. La *bérah'a* d'avoir un enfant implique son mariage, le souci de le marier. Cette *bérah'a* prend effet avec son mariage... Il y a donc toute une éducation en ce domaine !



PARACHAT 'HAYE SARAH XXIII 17 à 20. Par Mr Rodolphe DOUILLET

17 – « Ainsi fut dévolu le champ d'Efron situé à MAKHPELAH, en face de Mamré ; le champ et le caveau qui s'y trouvait et tous les arbres qui sont dans le champ, dans toutes ses limites alentour, 18 à AVRAHAM, comme propriété, en présence des enfants de 'Het, de tous ceux qui étaient venus à la porte de la ville. 19 - Alors AVRAHAM AVINOU ensevelit SARAH, son épouse, dans le caveau de MAKHPELAH, en face de Mamré, qui est HEBRON, dans le pays de Canaan. 20 - Le champ, avec le caveau qui s'y trouve, fut ainsi adjugé à AVRAHAM, comme possession tumulaire, par les enfants de 'Het ».

Si le champ où fut enterrée Sarah appartenait à Efron, pourquoi Avraham eut-il besoin de demander également aux gens de 'Het leur aval.

Selon la Talelé Oroth, rapportant l'avis du Rav de Brisk, il y eut en réalité deux négociations distinctes. La première eut lieu entre Avraham et Efron, le véritable propriétaire du champ, où il souhaitait enterrer son épouse, comme cela est rapporté dans la Torah.

Quand à la seconde négociation, elle concerna les gens de 'Het et se déroula après l'enterrement de Sarah. En effet, Avraham voulait être sûr qu'il ne serait jamais exproprié, pour les besoins de la collectivité, du terrain acquis des mains d'Efron. Pour ce faire, il demanda aux gens de 'Het que ce terrain soit officiellement considéré comme terrain funéraire et que de la sorte, il ne puisse jamais être utilisé à d'autres fins. Ce fut l'objectif de la seconde négociation comme évoqué au verset 20 ; (source Kountrass).

La Torah quelques fois si avare de mots nous donne ici à lire un texte très détaillé et redondant. Ainsi quatre versets de ce chapitre ne contiennent rien d'autre que la description exacte de l'emplacement du caveau de Makhpélâh et le rappel des titre de propriété perpétuelle d'Avraham et ses descendants sur ce caveau.....« Il existe trois endroits, remarquent nos sages, où les peuples du monde ne peuvent contester les droits de propriété :

Le premier, celui-ci en raison des précisions minutieuses fournies et répétées ;

Le second, l'emplacement du Beit Hamigdach à Yérouchalaim, en raison du contrat d'achat par David Hamélekh à Ornan, pour six cents sicles d'or, (mentionné dans chroniques I- XXI, 25). Et le troisième, le tombeau de Yossef Hatsadik acquit des mains des enfants de 'Hamor, père de Sichem pour cent késita , à cet endroit nommé Shekhem. aujourd'hui Naplouse (Beréchit XXXIII,19). (Source « La voix de la Tora » Rav E. MUNK).

Dédié à la mémoire de MOCHE BEN 'HASNAH et MALKA BAT RA'HEL



מזל !!! מזל !!!

D'après Rav H'aïm Fridlander zal – Deuxième partie

Qu'est-ce que le MAZAL ?

Le *mazal* c'est l'influence céleste – *hachpaâ* – fixée et livrée à l'homme, qui ne dépend nullement des actions de l'homme mais qui lui est délivrée en fonction du rôle qui l'incombe. Littéralement *mazal* de la racine *nozel* – couler, expliquent le *Radak*, *Ari zal*, *Gaon de Vilna*. Les évènements qui surgiront dans la vie de l'homme sont fixés au préalable afin qu'il mène à bien son rôle, individuel et collectif, face à l'objectif de la création.

Le *Ramh'al* écrit : « Il y a un Comportement Divin – *hanhaga* – envers l'homme qui ne se tourne pas vers le Mérite et l'Accusation, il se tourne plutôt vers ce qui est nécessaire pour parfaire la création selon son essence. Cette conduite est appelée *mazal*, puisque son sujet n'est autre qu'un décret, détaché du libre arbitre de l'homme et de son mérite » (*Daât Tévousot*). Par ailleurs le *Ramh'al* affirme qu'à la fin de l'exil la majorité de ce qui se passera dans le monde proviendra du *mazal*... Nous l'expliquerons plus loin.

Au moment de la création première, *Hakadoch Barouh' Hou* a fixé pour chaque "être" une tâche à accomplir, en fonction de celle-ci IL créa également des outils pour la réaliser. Ceux-ci coulent vers le bas par l'intermédiaire des astres. Toutefois, comme nous l'avons déjà dit, les astres ne possèdent aucun pouvoir de fixer quoi que se soit, ils ne sont seulement le canal par lequel les choses parviennent à l'homme.

Il faut rajouter également : même ce qui est dépendant de la Justice faite aux hommes, méritants ou condamnés, peut survenir à l'homme par le biais des étoiles et des astres. C'est ainsi qu'explique le *Ramh'al* : « Tous les sujets matériels prennent racine dans les énergies supérieures. Ces dernières vont habillées les premières sous la forme qui leur convient. C'est à ce titre que les astres et les étoiles rentrent en jeu : pour transmettre au monde matériel ces énergies célestes. Par exemple : la vie, la richesse, la sagesse, les enfants sont prêts depuis des éléments de la création et interviennent dans ce bas monde, sous la forme adéquate, par le biais d'une étoile ».

La raison pourquoi le *mazal* diffère en fonction des individus dépasse notre compréhension. De la même façon que nous ignorons les secrets de la création et le pourquoi du rôle imposé à chaque *néchama*. Essayons de comprendre pourquoi tout ceci nous est voilé, effectivement il aurait été plus convenable que chacun connaisse le rôle qui lui incombe précisément, en se référant aux profondeurs de la volonté divine. La raison de cette chose est comme suit : si l'homme connaissait tous ces secrets alors deux éléments auraient perdu tout sens d'être : 1) les Epreuves, 2) le Libre Arbitre. Le *Ramh'al* dit à ce propos : « Si rien était voilé de l'homme, son travail ne proviendrait nullement de ses choix ; ce qui aurait annulé tout salaire et toute sanction ». L'Epreuve et le Libre Arbitre connaissent des interférences qui auraient été nulles si tout était clair !



A la Yéchiva-C.E.J.

Durant tout le mois de novembre

MINH'A à 12H40

Arvit 18h50 / 22h20

Chah'arit 7h00 / Dimanche 7h30

31 Avenue H. Barbusse

La yéchiva C.E.J.
souhaite un grand

מזל טוב à la

Famille BRAKA

A l'occasion de la

Bat-Mitsva

de leur fille

Esther - Chely